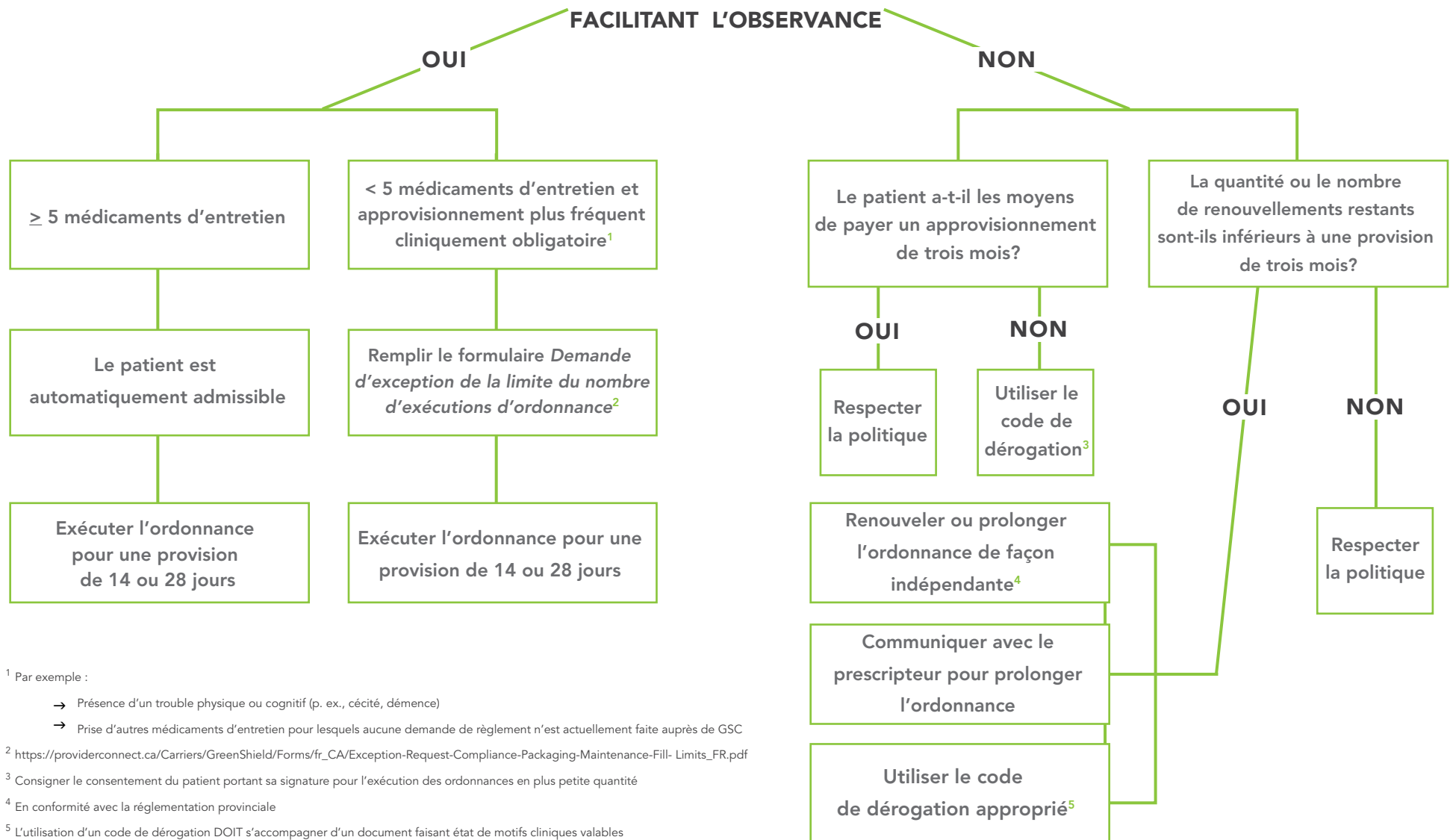


POLITIQUE RELATIVE AUX MÉDICAMENTS D'ENTRETIEN

MOTIFS CLINIQUES À L'APPUI DES EMBALLAGES FACILITANT L'OBSERVANCE



¹ Par exemple :

- Présence d'un trouble physique ou cognitif (p. ex., cécité, démence)
- Prise d'autres médicaments d'entretien pour lesquels aucune demande de règlement n'est actuellement faite auprès de GSC

² https://providerconnect.ca/Carriers/GreenShield/Forms/fr_CA/Exception-Request-Compliance-Packaging-Maintenance-Fill- Limits_FR.pdf

³ Consigner le consentement du patient portant sa signature pour l'exécution des ordonnances en plus petite quantité

⁴ En conformité avec la réglementation provinciale

⁵ L'utilisation d'un code de dérogation DOIT s'accompagner d'un document faisant état de motifs cliniques valables